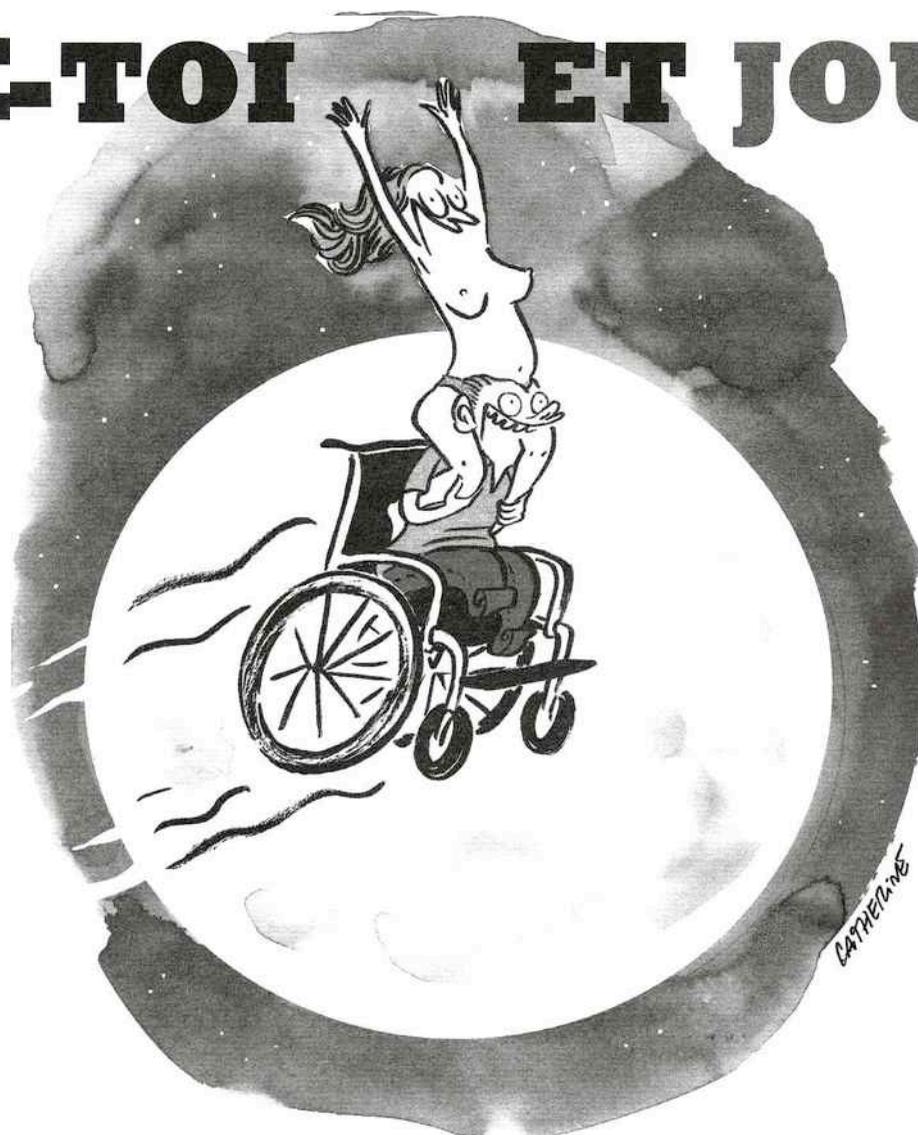


ENQUÊTE ANTONIO FISCHETTI

**COMME TOUT LE MONDE, LES PERSONNES HANDICAPEES ONT BESOIN DE SEXE.
À LA DIFFÉRENCE QU'ELLES ONT, POUR RÉALISER LEURS DÉSIRS, AUSSI BESOIN D'UNE AIDE**

LÈVE-TOI ET JOUIS



Nous vivons une époque qui déborde de bons sentiments. On parle beaucoup de liberté sexuelle. On parle aussi beaucoup d'intégration des personnes handicapées. Quand ces deux domaines sont pris séparément, ça va à peu près. Mais réunis, c'est autre chose. Car la sexualité des personnes handicapées reste encore l'un des tabous les plus coriaces. Du moins en France. Parce que, en Suisse, aux Pays-Bas et en Allemagne, le problème est résolu par l'existence d'une profession très particulière : « assistant sexuel ». Plusieurs associations de handicapés souhaiteraient l'implanter en France. Mais les culs coincés s'y opposent, car ils l'assimilent à la prostitution. Pour y voir plus clair, nous sommes allés à la rencontre du monde des assistants sexuels suisses. Et nous avons trouvé des gens d'une générosité rare, exemplaire, et dont devraient bien s'inspirer ceux qui ont le cœur handicapé par des dogmes pseudo-moraux.



Que les handicapés bénéficient des mêmes droits que les valides, c'est légitime. Aller au cinéma, travailler, être soignés, les handicapés ont aujourd'hui droit à tout. À tout, sauf au sexe.

Prenons un handicapé physique incapable même de toucher ses organes génitaux. Il est lavé, changé, nourri... Mais s'il a une érection, le personnel soignant détournera les yeux. « *Tout le corps est pris en main, sauf la zone sexuelle* », constate la sexo-pédagogue Catherine Agthe. Les handicapés mentaux ne sont pas mieux servis, puisqu'ils

se font carrément engueuler s'ils se tripotent.

Frustration ou négation, la sexualité des personnes handicapées n'est qu'une plaie devant laquelle la plupart des soignants et éducateurs ferment les yeux (et ce n'est d'ailleurs pas leur boulot que de la prendre en charge). Dans le meilleur des cas (le pire, plutôt), c'est l'entourage qui intervient, relate le militant handicapé Marcel Nuss (voir encadré) : « *Des mères en sont réduites à masturber leur enfant pour les soulager de trop de souffrance.* » Pour trouver un remède plus éthique, il faut aller en Suisse, aux Pays-Bas et en Allemagne, où le métier d'assistant sexuel est légalisé.

Se réinventer un sexe

Un métier qui, contrairement à ce que prétendent certaines féministes (voir encadré), n'a rien à voir avec celui de la prostitution. Il commence par un entretien préalable avec le bénéficiaire¹. De l'écoute, avant tout, pour évaluer les besoins. Prenons une personne paralysée de la tête aux oreilles. Sa demande pourra aller jusqu'à une masturbation. Aller, oui, mais pas se résumer à. Au contraire, l'aide sexuelle est bien plus large, subtile, complexe, délicate. « *Avec un tétraplégique qui ne ressent rien en dessous de la ceinture, on va essayer de redécouvrir des zones de plaisir ailleurs dans le corps* », explique Catherine Agthe. Certains parviennent, dit-on, à redécouvrir l'orgasme par des caresses sur l'oreille.

Chez les femmes handicapées physiques, commente Lorenzo, assistant sexuel à Zurich, la demande la plus fréquente est « *d'être libérée de la peur de ne pas être belle* ». Etre serrée dans des bras masculins, sentir la peau d'un homme. « *Cela peut finir par le désir d'être amenée à l'orgasme, mais pas toujours.* » Lorenzo se souvient d'une femme totalement paralysée à la suite d'un accident. « *Son premier désir était de revoir son propre sexe. Alors je suis venu avec une glace, et je l'ai aidée à le faire. C'était très émouvant.* » Une autre femme tétraplégique demandera à l'assistant de la soulever dans ses bras pour la faire danser... « *Le danger, c'est que les femmes cherchent souvent la tendresse et ont une propension à tomber amoureuses. L'assistant sexuel doit prévenir cela en restant professionnel.* »

L'orgasme est un droit de l'Homme.

Il existe des couples où les deux partenaires souffrent de handicap physique. « *J'en connais un où la dame a une sclérose en plaques, et l'homme une myopathie* », relate Catherine Agthe. Difficile de se donner du plaisir dans ces conditions. « *Alors l'assistant les rapproche et les installe dans la bonne position. Après, il ne reste pas avec eux, mais ils ont une sonnette pour l'appeler en cas de besoin.* » Tous les handicapés le disent : avoir enfin accès à la sexualité transforme et valorise une image d'eux-mêmes trop souvent dégradée.



Avec les handicapés mentaux, la tâche est plus difficile. Pas évident de décrypter les besoins de quelqu'un qui n'a pas forcément, ou très peu, accès au langage. « On peut utiliser des poupées dotées d'attributs génitaux, masculins comme féminins. On les montre à la personne, et elle décrit ce qu'elle aimerait faire ou qu'on lui fasse », explique Catherine Agthe. Et les désirs d'un déficient mental profond peuvent être très spécifiques. Comme celui de cet autiste qui voulait seulement regarder les seins d'une femme. « On lui a permis de le faire, et après il a dit : maintenant je suis un homme. Par la suite, il est devenu beaucoup plus calme. » Il y a aussi ce trisomique qui est au comble de la joie quand l'assistante sexuelle effleure son corps nu avec une petite plume blanche.

Proxénéisme partout, thérapie nulle part

Dans les handicaps profonds, même la masturbation peut s'avérer problématique. Certains autistes passent leur temps à tripoter sauvagement leur sexe de manière compulsive sans jamais parvenir à l'éjaculation. Soit qu'ils en ont peur, soit qu'il leur est impossible de se concentrer sur une chose à la fois, nous apprend Lorenzo : « Je ne fais pas de prestation homosexuelle, mais il m'arrive de montrer à un déficient mental comment se masturber. » Et quand il y parvient, son état s'améliore toujours. De sorte « qu'on mettait la grande violence de certains handicapés mentaux sur le compte de leur déficience, alors qu'il s'agissait de frustration sexuelle », commente Marcel Nuss.

On aura compris que le travail d'assistant sexuel nécessite une véritable formation. Il faut une rare étroitesse d'esprit, doublée d'une cruelle cécité à l'égard de la souffrance d'autrui, pour l'assimiler à de la prostitution. N'empêche qu'aux yeux de la loi française ce boulot pose problème. Précisément, ce n'est pas l'assistant sexuel en tant que tel, mais l'intermédiaire qui établit le contact avec le handi-

capé qui, lui, peut tomber sous le coup de la loi contre le proxénéisme.

Pour contourner l'écueil, il suffirait, comme le proposent les associations de handicapés et Marcel Nuss, d'une légère modification du Code pénal : « Nous avons commencé d'y réfléchir avec des juristes pour proposer des solutions. » Légalement, rien d'infaisable donc. Humainement, le plus dur est d'expliquer aux moralistes, arc-boutés sur leur phobie de toute forme de travail sexuel, qu'ils feraient bien, aussi, d'écouter le cri des personnes handicapées. ■

1. Quel mot employer pour qualifier les handicapés qui font l'objet d'une assistance sexuelle ? Le mot « patient » est à éviter, car il sous-entend que la sexualité est une maladie. Certains parlent de « clients », d'autres de « bénéficiaires ». Quant aux « assistants » eux-mêmes, Marcel Nuss préfère les appeler « accompagnants », plus égalitaire vis-à-vis de la personne handicapée.



LEA ASSISTANTE SEXUELLE

« Le déclic, c'est d'avoir vécu une séparation. »

Charlie Hebdo. Vous venez de terminer la formation d'assistante sexuelle en Suisse romande. Qu'est-ce qui vous a amenée à suivre cette voie ?

Léa : Je travaille dans le domaine paramédical, mais ça n'a rien à voir. Le déclic, c'est d'avoir vécu une séparation, et à cette période j'ai souffert du manque physique. Mais comme je n'avais pas envie de tomber sur n'importe qui, je suis allée voir un thérapeute qui m'a fait des massages sensuels, et cela m'a énormément apporté. Je pratiquais par ailleurs le massage tantrique, qui consiste à masser sur tout le corps, et dans lequel l'orgasme n'est pas exclu, mais il n'est pas le but premier.

Comment a réagi votre entourage quand vous lui avez annoncé que vous alliez pratiquer l'assistance sexuelle ?

Je fais en sorte que mon employeur ne le sache pas. Avec mes amis, les réactions ont été très diverses. Les femmes étaient généralement curieuses et admiratives, et les hommes plutôt choqués. Mon compagnon est évidemment au courant et il l'a accepté.

Quelles limites fixez-vous dans vos prestations ?

C'est au cas par cas, chaque rapport est différent. Au début des séances, je garde ma culotte, mais cela évolue selon la mise en confiance réciproque. De la même façon, je ne pratique pas le baiser sur la bouche d'emblée. Tout est affaire de feeling.

En Suisse, l'assistance sexuelle est légale mais assimilée à de la prostitution. Cela vous pose-t-il un problème ?

Je suis très à l'aise avec ça. La prostitution est une étiquette et je m'en moque. Dans cette activité, il y a des choses communes avec la prostitution, mais aussi des choses tellement différentes.



CATHERINE AGTHE SEXO-PÉDAGOGUE

« Pour l'instant, il n'y a pas de pénétrations. »

Catherine Agthe vient de mettre en place la première formation d'assistants sexuels en Suisse romande (Les assistants sexuels existent depuis plus de cinq ans en Suisse allemande).

Charlie Hebdo : Qui seront les futurs assistants sexuels en Suisse romande ?

Catherine Agthe : Sur quarante candidatures, nous en avons sélectionné douze, et dix sont allés jusqu'au bout de la formation, dont six hommes et quatre femmes. Beaucoup viennent du monde du massage, mais aussi d'autres professions, nous avons par exemple une musicienne. Leur motivation première, c'est d'avoir rencontré sur leur chemin de vie des personnes ayant un handicap et d'avoir compris leur frustration sexuelle.

Sur quels critères avez-vous sélectionné les candidatures et quels sont les prérequis ?

Nous avons demandé une lettre de motivation et fait passer un entretien. Les candidats doivent avoir un autre travail, pour que l'assistance sexuelle ne réponde pas en premier lieu à des critères financiers. Il faut aussi qu'ils aient une pratique du développement personnel, en ayant notamment travaillé sur le ressenti corporel. Ils doivent aussi être âgés de plus de 35 ans, pour avoir fait le tour de leurs propres errances et découvertes.

Quelles limites fixez-vous dans les prestations de l'accompagnement sexuel ?

Il peut y avoir masturbation, et l'assistant sexuel peut aussi accepter d'être caressé. Mais nous n'allons pas pour l'instant jusqu'à la fellation ou la pénétration. Pour la seconde formation, nous allons peut-être voir de quelle manière il est possible de s'engager jusqu'à la pénétration.

Y a-t-il des assistants homosexuels ?

Dans cette promotion, la plupart se disent hétérosexuels. Mais, pour la prochaine formation, nous envisagerons la possibilité que des assistants soient prêts à offrir des prestations homosexuelles.

Quel est le prix d'une séance d'assistantat sexuel ?

Une heure coûte 150 francs suisses (soit 100 euros), et les bénéficiaires paient de leur poche sans être remboursés.

Quel accueil cette formation a-t-elle reçu en Suisse ?

C'est variable. Il y a des handicapés physiques qui sont contre, car ils considèrent que la sexualité doit rester une affaire personnelle. Mais, à l'inverse, des parents de handicapés mentaux sont venus nous voir car ils ont compris que leur fils souffrait d'un vrai manque.

► Deux livres que devraient absolument lire les féministes qui se trompent de combat : *Accompagnement érotique et handicaps*, par Catherine Agthe Diserens et Françoise Vatré, éditions Chronique sociale. *Handicaps et sexualités. Le Livre blanc*, sous la direction de Marcel Nuss, éditions Dunod.

**MARCEL NUSS
HANDICAPÉ MILITANT**

Depuis juin, sur le site Internet de *L'Express*, on peut lire le manifeste : « *Tous solidaires avec les personnes handicapées* », signé par diverses associations et personnalités (dont Martine Aubry et Bertrand Delanoë, entre autres...). Ce texte, rendez-vous compte, a le culot de demander « *le droit à une vie affective et sexuelle* ». Il n'en faut pas plus pour sonner l'alerte rouge dans le landerneau féministe. Le 4 août, *Libération* publie une page « *Rebonds* » titrée « *Assistante sexuelle pour handicapés ou prostitution ?* », et signée par plusieurs personnalités féministes, dont l'incontournable Isabelle Alonso. On y lit que « *les femmes vont payer la note* » et que l'assistance sexuelle sert à « *fournir un cheval de Troie à l'industrie du sexe et à ses marchands de femmes qui n'auraient jamais osé rêver d'une telle promotion* ».

Outré, Marcel Nuss, handicapé très lourd (seuls ses yeux et sa bouche peuvent bouger) et créateur du collectif « *Handicap et Sexualité* », a envoyé une lettre à *Libération*, qui a refusé de la publier. Contrairement à ce quotidien, nous pensons que les arguments de Marcel Nuss méritent d'être entendus.

Charlie Hebdo : Comment avez-vous réagi à l'article de *Libération* ?

Marcel Nuss : C'est une campagne diffamatoire. On peut être contre l'accompagnement sexuel, mais pas avec des arguments aussi fallacieux. Nier le droit à la sexualité de quelqu'un, handicapé ou non,

contribue à l'enfermer dans sa différence et à le désincarner.

Que pensez-vous de l'amalgame avec la prostitution ?

L'accompagnement sexuel n'est pas de la prostitution, car il doit amener la personne à reprendre confiance en elle-même, en lui offrant l'aisance et l'assurance nécessaires pour aller vers autrui, vers la rencontre amoureuse. De plus, les aidants sexuels sont volontaires, formés, et continuent à exercer leur profession d'origine. Leur formation leur coûte près de 2800 euros en Suisse romande, alors il est normal qu'ils soient rétribués.

Que répondez-vous à ceux qui voient dans l'accompagnement sexuel une forme d'exploitation des femmes ?

C'est faux. Il suffit de voir que, sur les dix aidants sexuels diplômés en Suisse, six sont des hommes. Et les quatre femmes ont choisi de suivre cette voie en toute liberté. De plus, affirmer que les assistants sexuels sont forcément des femmes, c'est insinuer que l'accompagnement sexuel est une demande exclusive d'hommes handicapés. Or, ce n'est pas parce que les femmes ne hurlent pas leur désarroi et leur frustration qu'elles sont dénuées d'attente.

Aux Pays-Bas, les assistants sexuels sont remboursés. Souhaiteriez-vous la même chose en France ?

Nous ne demandons pas que l'accompagnement sexuel soit pris en charge par la Sécurité sociale. Mais, vu les moyens d'existence restreints de certaines personnes handicapées, on peut imaginer une augmentation de leur prestation de compensation destinée aux charges spécifiques, et dont une partie servirait à payer l'accompagnement sexuel.